

Communiqué de presse

Foyer poursuit la dématérialisation de ses processus à travers sa stratégie « Santé 100% digitale »



Depuis plusieurs années, Foyer investit et développe des projets en vue de la dématérialisation de ses documents, qu'ils soient internes ou à destination de ses clients. Cette pratique, qui répond à une tendance forte, permet de rendre un service non seulement plus fluide et rapide, mais aussi moins consommateur en ressources telles que le papier. Ainsi, depuis la création de son espace client dédié et de l'application mobile *my*Foyer, Foyer a régulièrement mis à disposition de ses clients de nouveaux services : contrats, déclaration et suivi des sinistres en ligne, factures et paiements digitaux, etc.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la stratégie 'Santé 100% digitale' de Foyer, lancée il y a quelques années. À titre d'exemple, depuis 2018, tous les clients Santé de Foyer peuvent introduire leurs demandes de prises en charge ou de remboursements de prestations dans l'app *My*Foyer.

Le tiers-payant pour les assurés résidant en France

Aujourd'hui, Foyer va un pas plus loin et lance, pour ses assurés frontaliers français, la télétransmission et le tiers-payant¹, en collaboration avec son partenaire Novamut, mutuelle santé basée à Nancy. Ensemble, ils ont mis en place l'automatisation des flux de transmission des informations d'assurance et le paiement automatique, avec un objectif simple : faciliter la vie des assurés en réduisant la charge administrative dans leur parcours de soins.

¹ Le concept du « tiers-payant », ou remboursement immédiat, facilite la vie aux assurés à une caisse de santé et/ou à une assurance complémentaire. Enregistrées dans un système disposant de toutes les informations utiles concernant leur(s) assurance(s), ces personnes sont dispensées de payer l'avance des frais chez un professionnel de la santé, qu'il soit médecin, dentiste, kiné, etc. Grâce au tiers-payant, finies les avances de frais, les demandes de remboursements et autres tracasseries administratives!

Dès les premiers contacts avec Novamut, Foyer a vu dans ce projet une magnifique opportunité d'offrir un nouveau service à ses clients, une évidence sur un marché français familier de ce type d'échanges de données médicales. Grâce à leur carte d'assurance santé Foyer, des milliers d'assurés peuvent ainsi dès à présent bénéficier du tiers-payant des honoraires chez de nombreux praticiens de la santé, tels que médecins, pharmaciens, opticiens...

La dématérialisation, aussi au Luxembourg

Au Luxembourg également, la digitalisation des parcours santé est en marche. À cet égard, Foyer suit avec attention les réflexions organisées par la Caisse Nationale de Santé (CNS) sur la simplification des démarches via sa nouvelle application mobile « Gesondheetsapp », de la dématérialisation des documents au paiement rapide des prestations.

Une fois la Gesondheetsapp lancée, nul doute que Foyer pourra capitaliser sur l'expérience acquise sur le marché français pour optimiser à plus long terme l'automatisation des flux santé à destination de tous ses clients, quel que soit leur pays de résidence.





<u>Catherine Goffette, Chef de projet</u> Prestations Santé :

Le projet « Santé 100% digitale » est pour nous, Foyer, l'occasion d'améliorer nos processus, tout en poursuivant le déploiement de notre stratégie d'innovation.

Pour nos clients, cela va un pas plus loin. Ce nouveau service digital leur permettra de gagner du temps au quotidien en simplifiant leurs remboursements de soins de santé.

Un vrai projet « win-win ».

Leudelange, le 12 octobre 2021

Groupe Foyer

Contact presse: Alice BODART e-mail: presse@foyer.lu
Tél.: (+352) 437 43 3227



À propos de Foyer S.A.

Créé en 1922, Foyer S.A est un acteur financier de référence au Luxembourg. Sa solidité réside dans la force de son actionnariat, mais aussi dans le travail de ses quelque 800 collaborateurs présents dans trois pays et de ses 635 agents au Luxembourg. Leader du marché local de l'assurance Vie et Non-Vie, Foyer est actif dans plusieurs pays européens à travers trois métiers : l'assurance, la prévoyance et la gestion de patrimoine. Sa gamme de produits étendue s'adresse à une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises, à qui il offre des services haut de gamme et innovants. Conscient de sa responsabilité sociale d'entreprise, le Groupe Foyer s'investit également depuis de nombreuses années dans des projets d'intérêt général et de solidarité.

www.foyer.lu

Pour toutes vos questions sur les assurances santé proposées par Foyer, rendez-vous sur la page : https://www.foyer.lu/fr/sante/assurance